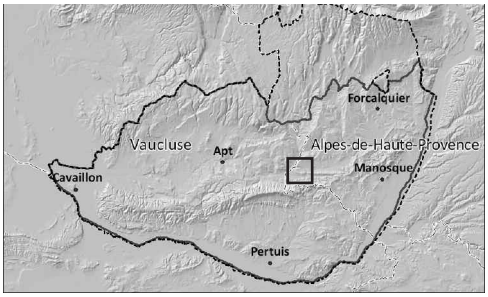

Photo : P. Prouillac.

Prieure de Carluc, une vue des vestiges rupestres.

Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure, n° 10-2011, p. 10-33.

ARCHITECTURE MONASTIQUE EN HAUTE PROVENCE MÉDIÉVALE ET MODERNE : L'EXEMPLE RUPESTRE DU PRIEURÉ SAINT-PIERRE DE CARLUC

Laudine VERMOT-GAUCHY*

RÉSUMÉ :
Attesté dans les textes pour la première fois en 1011, Saint-Pierre de Carluc a été implanté à flanc de falaise, entre les villages de Céreste et de Reillanne. Quoiqu'en grande partie ruiné, ce prieuré constitue l'un des plus beaux exemples de l'architecture rupestre médiévale de Provence. De fait, les éléments conservés et les données issues des fouilles prouvent que le site était, à l'origine, un ensemble monumental complexe, mi-rupestre mi-bâti, d'une très grande qualité. Constitué par une succession de bâtiments et de structures accolés décrits et analysés dans cet article, Carluc apparaît comme étant le fruit de plusieurs phases de construction, toutes en adéquation avec l'histoire du prieuré telle qu'elle nous est révélée par les textes. Ainsi, si les plus anciens vestiges pourraient être attribuables au XIe siècle, la plupart ont-ils été érigés entre le XIIe et le XIVe siècle, ce qui correspond à la période d'apogée du monastère. Mais, dès le XVe siècle, le prieuré décline, de même que Montmajour, abbaye arlésienne à laquelle il avait été rattaché dès le troisième quart du XIe siècle. Les éléments attribuables à l'époque moderne sont donc beaucoup moins nombreux mais ils montrent, par leur présence, que certaines parties du site, tels que l'église Sainte-Marie et la terrasse supérieure, continuaient à être utilisées. L'époque contemporaine laissa, pour commencer, des empreintes négatives sur le site, celles du pillage et de l'exploitation comme carrière de pierres. Mais, depuis, des mesures de protection ont été prises pour sauvegarder cet ensemble exceptionnel et c'est sur un projet de valorisation que Carluc entame son deuxième millénaire d'existence.

Mots-clés :
Carluc, prieuré, rupestre, Provence, Moyen Âge, Montmajour.

ABSTRACT :
Monastic architecture in the medieval and modern "Haute-Provence" region : the rupestrian example of the priory Saint-Pierre de Carluc
Mentioned for the first time in texts dating back to 1011, St Pierre de Carluc was built on the side of a cliff between the villages of Cereste and Reillanne. Although most of it is in ruins, this priory still constitutes one the greatest examples of medieval rupestrian architecture in the Provence region. In fact, the preserved elements, as well as the information gathered from excavations, can prove that this site was, from the beginning, a monumental and complex ensemble of great quality, showing rupestrian structures as well as built elements.
Constituted by a series of buildings and structures attached together, the description and the analysis of which are given in this article, Carluc appears to be the result of a succession of different building phases closely linked to the history of the priory as revealed in the manuscripts.
Thus, if the most ancient remains could be traced back to the 11 th century, most of the buildings were erected between the 12 th and the 14 th, which corresponds to the height of the monastery's glory. But, from the 15 th century onward, the decline of the priory will follow that of Montmajour, an Arlesian abbey to which it had been attached as early as the third quarter of the 11 th century.
The elements that can be attributed to modern times are thus in fewer numbers, but they show, by their mere presence, that certain parts of the site, such as Saint Mary's Chapel and the upper terrace, were still in use.
For one thing, modern times left a negative imprint on the site, insofar as it was exploited as a quarry, resulting in the pillaging of the ancient stones. But, since then, protective measures have been taken to save this exceptional ensemble, and Carluc will enter its second millennium of existence through a valorization project.

Keywords :
Carluc, priory, rupestrian, Provence, Middle Ages, Montmajour.

---

* Diplômée en Histoire et Archéologie médiévales. Contact : 20 rue Gambetta, 19100 Brive-la-Gaillarde, laudinevermot-gauchy@hotmail.fr. Pour une description plus fournie du site et plus de détails sur l'histoire du prieuré et la gestion de son temporel, nous nous permettons de renvoyer au mémoire de l'auteur (Vermot-Gauchy, 2007).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence (04), à la frontière entre les territoires des villages de Céreste et de Reillanne, se dresse le prieuré de Carluc, consacré à l'origine à saint Pierre, sainte Marie et saint Jean-Baptiste.

Si de nombreux auteurs pensent que le prieuré s'est installé sur un site à l'occupation ancienne, ce point n'étant, pour l'instant, corroboré ni par les données archéologiques ni par les textes, la date exacte à laquelle il a été fondé reste à déterminer.

La première attestation dans les textes d'un établissement religieux à Carluc remonte à l'an 1011, année au cours de laquelle la famille de Riez donna le territoire d'Estoublon « *à l'abbé Archinric, à ses successeurs et à ses moines, à Saint-Pierre de Carluc*[1] ». D'après ce texte, le prieuré semblait lié, dès cette époque, à l'abbaye arlésienne de Montmajour dont Archinric était l'abbé. Il conserva pourtant quelques décennies son indépendance avant d'être effectivement rattaché à Montmajour durant le 3e quart du XIe siècle. Il bénéficia alors d'un statut spécifique au sein du réseau de cette abbaye puisqu'il fut son intermédiaire auprès de ses dépendances de moindre importance en Haute Provence. Ce rôle particulier, qui lui permit de conserver le titre de « monastère »[2] , explique sans doute l'essor connu par Saint-Pierre de Carluc entre les XIIe et XIVe siècles. En effet, ces deux siècles correspondent pour le prieuré à une vraie période d'apogée durant laquelle il exerça son autorité sur de nombreux biens (terres, droits et divers biens immobiliers), situés essentiellement au sein du triangle Reillanne/Céreste/Sainte-Croix-à-Lauze, ainsi que sur une vingtaine d'établissements religieux, répartis sur quatre diocèses différents (Aix, Apt, Riez et Sisteron)[3]. Fig. 1

Néanmoins, à la fin du Moyen Âge, affecté par les vagues successives de la Peste au cours du XIVe siècle et par la multiplication des procès l'opposant à ses dépendances, le prieuré de Carluc, suivant en cela les traces de son abbaye-mère elle-même en décadence depuis le XVe siècle, entre dans une phase de déclin dont il ne se relèvera jamais. Totalement asservi en 1496 au corrézier de Montmajour auquel il doit reverser tous ses revenus et réduit au XVIe siècle au rang de simple « prieuré », il est régulièrement baillé à des laïcs et ce, jusqu'en 1788, à la veille de la Révolution. Finalement vendu comme Bien National en 1790 il changea ensuite plusieurs fois de mains avant de devenir propriété de la Mairie de Céreste[4].

Cette histoire mouvementée que les textes nous dévoilent se ressent également lorsque l'on appréhende le site. En effet, ayant subi les outrages du temps, le prieuré est en grande partie ruiné et ce qui nous en apparaît aujourd'hui est constitué, pour l'essentiel, par les vestiges rupestres, plus résistants aux actions de la nature et de l'homme. Mais, malgré ces dégradations, cet ensemble monastique, implanté à flanc de falaise, est considéré comme l'un des exemples majeurs de l'architecture rupestre de la Provence médiévale. Dès lors, il ne pouvait pas manquer d'attirer l'attention des archéologues et il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles, les premières, entre 1960 et 1961, ayant été conduites par Jean Barruol, les plus importantes entre 1962 et 1971 par Guy Barruol et les dernières en 1995 par Cécile Chappuis.

Les données de ces fouilles et un regard attentif sur le site nous révèlent qu'il s'agissait autrefois d'un complexe monumental d'envergure, mi-rupestre mi-bâti, certains de ses éléments constitutifs étant, par ailleurs, d'une très grande qualité pour un prieuré rural, ce qui confirme le statut particulier dont il était doté. Le but de la description (sommaire) qui va suivre est donc de restituer, autant que possible, l'aspect du prieuré Saint-Pierre de Carluc tel qu'il se présentait avant d'être ruiné.

---

1. Traduction *in* Barruol & Peyron, 1980, p. 8.

2. Dans les confirmations pontificales des biens de Montmajour, Estoublon, Carluc et Correns sont les seules dépendances à être désignées par le mot *monasterium*.

3. Sur la gestion du temporel du prieuré de Carluc durant son apogée, voir notamment Jeannest, 2004.

4. Le prieuré de Carluc, ou du moins ce qu'il en restait, a été acquis par la famille Figuières de Céreste en 1790, puis vendu par celle-là à la famille Sarrasin qui le transmit après aux d'Erminatis, puis aux Jeannest de Gyvès qui en ont conservé la possession jusqu'en 2000, année au cours de laquelle ils ont cédé le site à la mairie de Céreste.

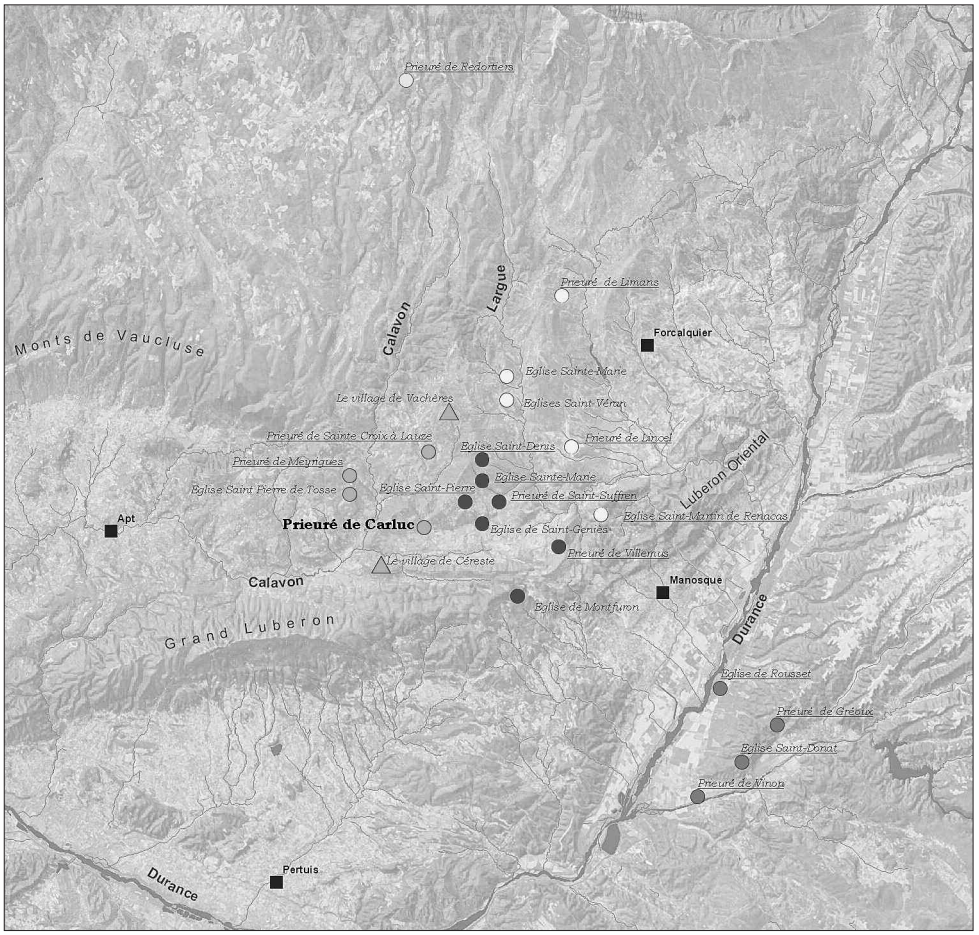

Fig. 1 : carte du temporel du prieuré de Carluc (Parc naturel régional du Luberon-2007 [5]).

Cartographie : SIG PNR Luberon © IGN : BD Alit, BD Carthage, BD Carto.

Sources :
+ Carte intitulée « Abbayes et prieurés bénédictins (hommes) : XIIe-XVe siècle », in BARATIER (E.), DUBY (G.), HILDESHEIMER (E.), Atlas historique de Provence, Paris, 1969.
+ Liste des établissements dépendants de Carluc in BARATIER (E.), répertoire de la série H. 2H abbaye de Montmajour, Marseille, 1959.
+ BnF ms lat : 13915, fol. 55 : Lettre du prieur de Carluc convoquant soit les prieurs soit les vicaires soumis par son église à la célébration de l'anniversaire du Bienheureux Archinric, abbé.
+ ABDR 2H322
+ ABDR 2H324

Églises ou Prieuré

- Diocèse d'Aix
- Diocèse d'Apt
- Diocèse de Riez
- Diocèse de Sisteron

Terres, droits et maison

- Diocèse d'Apt

Église Saint-Pierre : *église rattachée à Carluc d'après les actes d'Étienne Denis (an. 30 du XIVe).*

Église de Montfuron : *église rattachée à Carluc d'après d'autres documents.*

- Villes actuelles
- Cours d'eau

5. La plupart des illustrations de cet article ont été réalisées dans le cadre de notre travail de Master 2 en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon, à partir de plans produits durant les différentes campagnes de fouilles. Toutes les photographies sont de l'auteur.

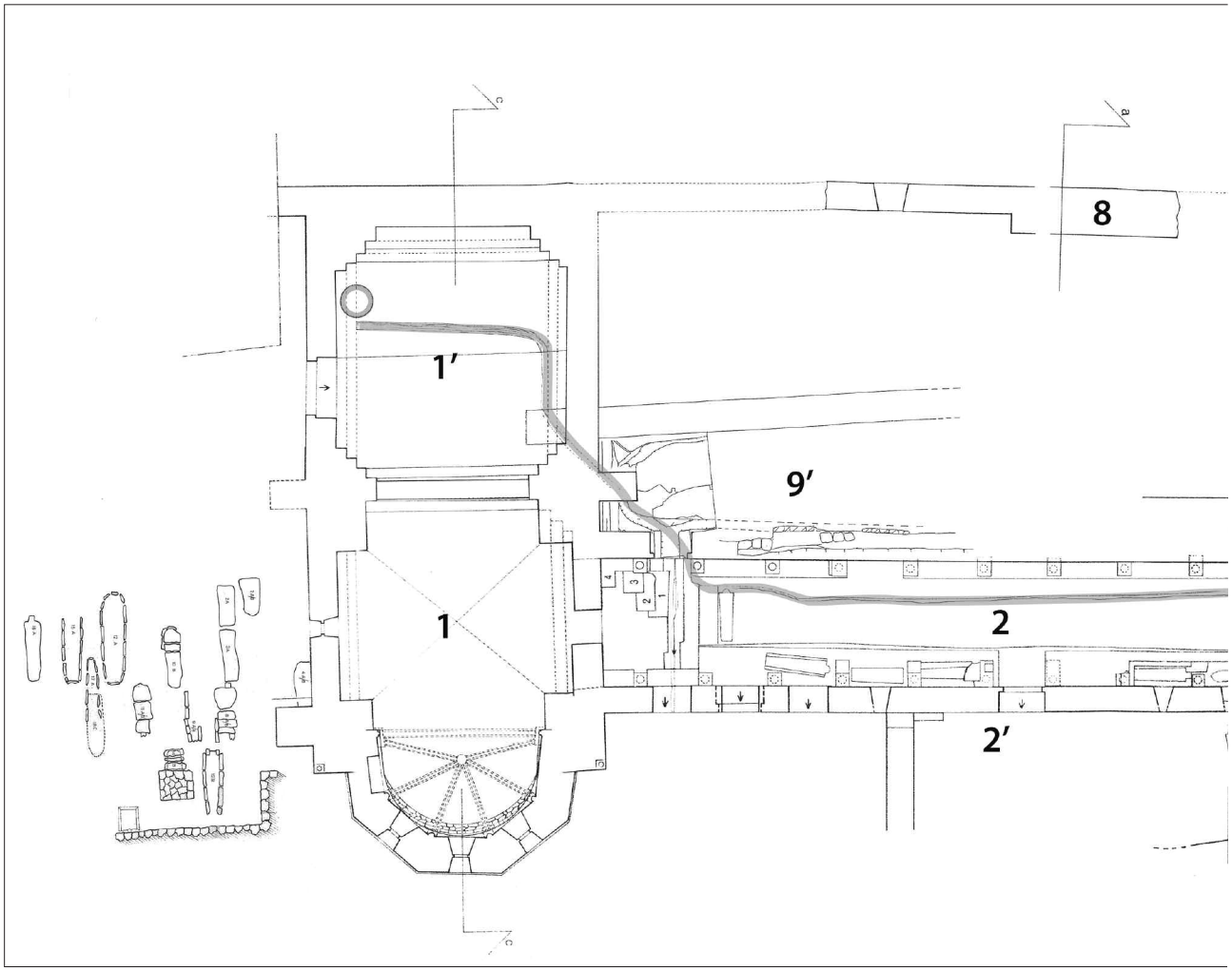

Le prieuré Saint-Pierre de Carluc : organisation monumentale et éléments constitutifs.

Fig. 2 : plan général du prieuré de Carluc (Pierre Prouillac-PNRL, 2007).

1. Partie de l'Église Sainte-Marie toujours en élévation (chœur et travée orientale) et 1' : travée occidentale (effondrée) de cette église ;
2. Galerie rupestre et 2' : bâtiment claustral accolé ;
3. Cellule rupestre (LVG) ou hypogée (GB[6]) et 3' : pente rocheuse conduisant aux aménagements supérieurs de la cellule ;
4. Entrée monumentale de la galerie (LVG) ou église Saint-Jean-Baptiste (GB) et 4' : salle supérieure et puits rupestre ;
5. Salle polygonale ;
6. Bâtiment à fonction funéraire (LVG) ou église Saint-Pierre (GB) et 6' : grotte ;
7. « Habitat » rupestre ;
8. Tronçons conservés du rempart ;
9. Terrasse dite supérieure car surplombant le site et 9' : rampe d'accès moderne à cette terrasse.

système rupestre de drainage des eaux de ruissellement.

Parcours actuel du chemin rupestre permettant l'accès, au niveau des remparts, à la terrasse supérieure et aux aménagements du dessus de la cellule rupestre.

6. L'expression « GB » renvoie aux appellations données par Guy Barruol (*in* Barruol G. & Peyron J.-P., *op. cit.*) aux différentes parties du site et pour lesquelles nous proposons de nouvelles identifications (« LVG »). Si aucune précision n'est ajoutée entre parenthèses, cela signifie que nous reprenons les identifications établies par Guy Barruol.

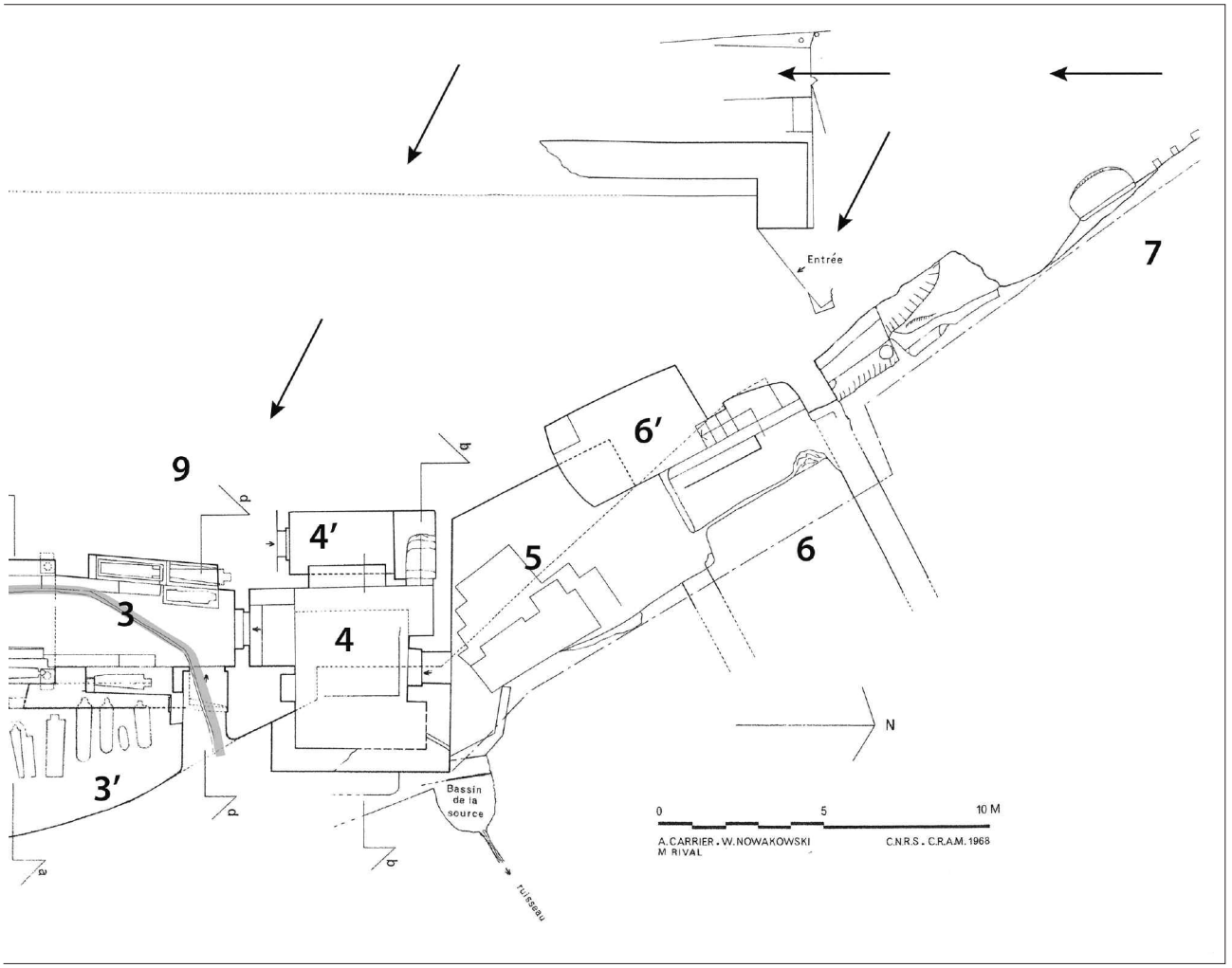
Entrée
7
6′
9
4′
5
6
3
4
3′
N
Bassin de la source
ruisseau
0
5
10 M
A. CARRIER . W. NOWAKOWSKI
M. RIVAL
C.N.R.S. C.R.A.M. 1968

Pour faciliter la compréhension de ce site complexe par les personnes qui ne l'ont jamais visité, le prieuré de Carluc sera décrit depuis sa construction la plus méridionale (l'église Sainte-Marie) jusqu'à son élément le plus septentrional (le chemin d'accès à la terrasse supérieure).

L'église Sainte-Marie (n° 1 et 1' du plan général) : seul élément construit encore en élévation sur le site

Essentiellement attribuable au XIIe siècle et classée Monument historique depuis le 1er juin 1933, l'église Sainte-Marie a été érigée en encoche, à même la roche. Typique de l'Art Roman provençal et dotée de dimensions moyennes (18,70 m de long sur 7 m de large), elle est le seul élément construit encore en élévation sur le site et présente un plan simple composé d'un chœur et d'une nef à deux travées. Néanmoins, la travée occidentale s'étant effondrée au XVIIIe siècle, la nef ne comprend plus qu'une seule travée aujourd'hui.

Construit entre le deuxième quart et la fin du XIIe siècle (mais remanié au XIVe siècle) et pourvu d'une corniche ornée soit de billettes en damier soit de cannelures, le **chevet** de Sainte-Marie, pentagonal, est encadré de deux colonnettes nichées dotées de chapiteaux à personnages : deux colombes affrontées séparées par une feuille d'acanthe élancée au sud-est et un atlante habillé par un vêtement galonné au nord-est[7].

Édifiée sur l'abside semi-circulaire du XIe siècle et sur celle du XIIe siècle, **l'abside** actuelle, réalisée notamment avec des matériaux romans en réemploi, date du XIVe siècle et est aussi pentagonale. Ses pans sont séparés par six colonnes élancées, surmontées de chapiteaux corinthiens de belle facture et tous différents les uns des autres, desquelles partent les nervures de la voûte d'ogives couvrant l'abside. Ces nervures délimitent des voûtains, au sein desquels sont représentées, sculptées ou peintes, deux armoiries d'appartenance inconnue représentant des tours[8], et se rejoignent en une clé de voûte ornée d'un *agnus dei* portant la croix[9]. À ces éléments de décoration de l'abside[10] s'ajoutent notamment les trois baies en plein cintre à double ébrasement et à l'intrados trilobé ménagées dans les trois pans centraux ainsi qu'une fresque très

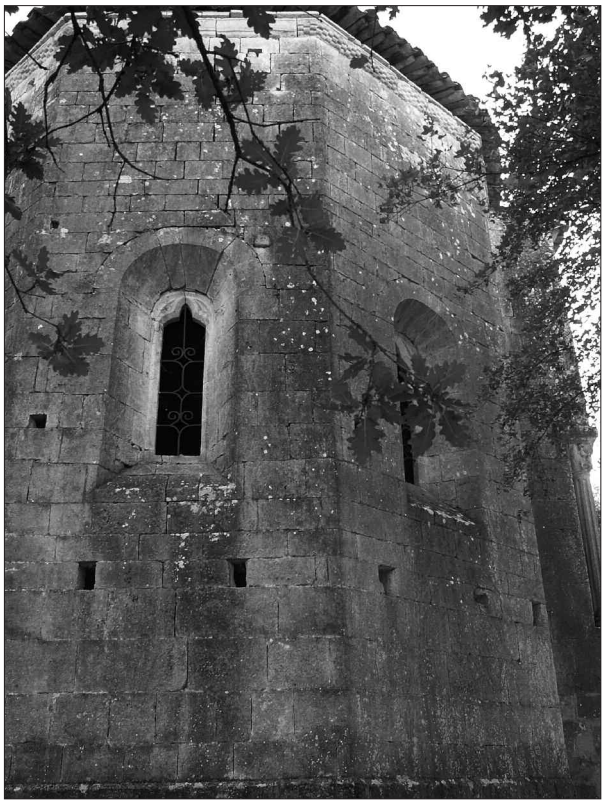

Photo : L. Vermot-Gauchy.

Fig. 3 : le chevet de l'église vu depuis le nord-est.

7. Ces chapiteaux sont très différents des autres que l'on a retrouvés à Céreste.

8. Ces armoiries, peintes à l'origine et pourvues d'un cadre en quatre-feuilles peint, sont vraisemblablement celles de familles ayant joué un rôle important dans la vie de Carluc. Il serait donc intéressant d'en retrouver les propriétaires mais pour l'instant les recherches se sont avérées infructueuses.

9. On retrouve le même type de clé de voûte dans le chœur gothique de l'église Saint-Didier du village de Sainte-Croix-à-Lauze, église qui avait été donnée au prieuré de Carluc dès l'année 1043 (Archives des Bouches-du-Rhône, ABDR 2H318, copie du XVe siècle). Il est possible que ce soit le même atelier qui ait travaillé à la réfection des deux chœurs.

10. Parmi les autres éléments qui contribuent à l'ornementation de cette abside figurent les deux niches en arc brisé des pans latéraux, la petite niche sous la fenêtre sud-est, la piscine du pan sud-est et les deux supports de statue sur le pan nord et le pan central.

effacée, dans le style des XIIe-XIIIe siècles mais peinte au XIVe siècle, représentant un Christ en majesté au pied duquel se trouve un personnage en adoration (Bertaux, 1999).

Cette abside soignée, témoignage de la prospérité du prieuré au XIVe siècle, communique par un arc triomphal en arc brisé, avec la **travée orientale de la nef,** quasi dépourvue de décor[11] et fortement remaniée au cours du temps. Ainsi, si le mur sud, pourvu d'une baie identique à celles de l'abside, date du XIIe siècle, le mur nord, sans doute essentiellement moderne, a été retouché maintes fois et ce, jusqu'au XXe siècle[12]. De même, alors qu'un clocher, toujours en place semble-t-il en 1743[13], couvrait cette travée, il a été remplacé, peut-être dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, par un voûtement en arêtes que l'on peut toujours observer. C'est aussi au XVIIIe siècle, époque à laquelle l'église, devenue paroissiale, accueillait la célébration des messes et devait donc être entretenue, que le mur ouest a été érigé, suite à l'effondrement de **la travée occidentale (n° 1' du plan général).**

Vraisemblablement surmontée par une voûte en berceau brisé et éclairée de deux baies dont un oculus pourvu d'une grille de pierre dont les fragments ont été retrouvés lors des fouilles, cette dernière, dont le mur ouest est constitué par le rocher, a sans doute fait l'objet d'une campagne d'embellissement au XIIIe siècle ou au XIVe siècle. Elle était, par exemple, dotée d'une tribune de cette époque, à laquelle on accédait par un escalier en bois dont subsiste le socle construit. Les murs gouttereaux et le mur ouest de cette travée étaient ornés d'arcatures aveugles lesquelles encadraient peut-être, sur les murs nord et sud, des fresques[14] dont des éléments ont été mis au jour lors des fouilles.

Photo : L. Vernot-Gauchy.

Fig. 4 : l'abside vue depuis la nef.

Le sol de cette partie de l'édifice avait été totalement ménagé dans le substrat rocheux, taillé de manière à obtenir un pan horizontal. Mais en dépit du soin qui a été accordé à sa réalisation, il était recouvert, dès l'origine, par un dallage. Celui-là était en effet nécessaire car des aménagements (un puisard et des rigoles rectangulaires) avaient été réalisés dans la roche : il fallait donc les dissimuler, aussi bien pour des raisons esthétiques que pratiques. Mais pourquoi de tels aménagements ? Ils s'inséraient, en fait, dans

11. Si ce n'est les deux éléments d'imposte qui couronnaient les piliers romans actuellement dissimulés par des piliers modernes, dans les angles sud-ouest et nord-ouest de la travée.

12 Il est vraisemblable que les nombreux remaniements tardifs dont le mur nord de cette église a fait l'objet soient en partie explicables par la disparition de la galerie qui lui était accolée (voir suite de l'article), son effondrement ayant sans doute détérioré le mur.

13. Cf. ABDR 2H326.

14 Un tel dispositif décoratif peut être observé dans l'église Notre Dame de Salagon, à proximité de Forcalquier. Précisons que s'il est envisageable que ces fresques aient été réalisées aux alentours du XIVe siècle, en même temps que celles de l'abside, c'est-à-dire à une période de rayonnement intense pour le prieuré, leur datation reste à confirmer.

un **dispositif de drainage des eaux de ruissellement** à l'échelle du site[15] (en gris sur le plan général), dispositif mis en évidence par Cécile Chappuis (1995). En effet, comme la travée occidentale était partiellement enterrée et que, de manière plus générale, le prieuré avait été érigé à flanc de falaise, Saint-Pierre de Carluc était confronté au problème que constituent les eaux de ruissellement. Drainer ces eaux était donc nécessaire pour préserver la salubrité des constructions en général, et de la travée occidentale de Sainte-Marie en particulier.

Cette travée abritait, par ailleurs, l'une des deux entrées de l'église : celle qui se faisait depuis le sud, par un cimetière utilisé au moins entre les XIIe et XIVe siècles[16]. L'édifice étant partiellement enterré, le seuil de cet accès se trouvait à 1,60 m au-dessus du dallage le plus récent, ce qui explique qu'un escalier, sans doute à base semi-circulaire selon les traces observables sur le sol, ait été construit à cet endroit. Cette entrée était sans doute celle qu'empruntaient les personnes étrangères au monastère, l'autre accès donnant sur l'intérieur du prieuré. Image extérieure du prieuré de Carluc, elle a donc dû faire l'objet d'un soin particulier et était vraisemblablement ornée des sculptures anthropomorphes[17], des éléments de colonnettes et de chapiteaux ainsi que de la corniche à arcatures géminées et beauvaisines retrouvés lors des fouilles.

Percé dans le mur nord de la travée orientale, le second accès à l'église, que l'on utilise toujours, donnait sur un escalier de quatre marches qui conduisait à l'intérieur de l'élément emblématique de Saint-Pierre de Carluc : sa galerie.

---

15. D'après Chappuis (1995), le point de départ du système était le puisard ménagé dans la partie sud-ouest de la travée occidentale de Sainte-Marie. De cette cuvette partaient des rigoles rectangulaires qui, par un dispositif de drains aménagés, évoluaient dans le mur nord de l'église puis sortaient par des ouvertures situées dans le pilier nord-est de la travée effondrée. Ces rigoles aboutissaient alors dans un bassin de décharge, creusé dans la roche, entre le contrefort médian de l'église Sainte-Marie et le mur parementé sud-ouest de la galerie, et retrouvé volontairement obturé lors des fouilles. De ce bassin partait une étroite rigole qui débouchait dans la galerie. À partir de là commençait un caniveau rectangulaire, taillé dans la roche, qui longeait le mur ouest de la galerie sur environ 20 m puis obliquait avant l'entrée sud de la cellule rupestre suivant une direction nord-est pour sortir par l'entrée est de cette cellule. Précisons que, dans la galerie, le drainage des eaux était facilité par la déclivité du sud vers le nord du sol rocheux.

16. Les informations fournies sur les différentes tombes par les fouilles de Guy Barruol ont été étudiées à travers la typo-chronologie de Colardelle *et al.,* 1996. C'est après cette étude que les tombes du cimetière situé au sud de l'église Sainte-Marie ont été attribuées aux XIIe-XIVe siècles. Ce cimetière a été utilisé un certain temps, trois niveaux d'inhumation superposés ayant été dégagés par endroits. Il était, par ailleurs, sans doute clos par un mur, dont une partie a été dégagée vers l'est, conformément aux statuts synodaux du XIIIe siècle qui insistaient sur la nécessité d'installer une clôture, un mur ou une croix pour délimiter une surface funéraire. Il était, enfin, sans doute ouvert aux populations alentours, le corps d'une femme et celui d'un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle y ayant été inhumés.

17. D'après Barruol (1965 et 1969), parmi ces éléments en haut-relief se trouvaient :
   - le bas du corps d'un personnage qui se tenait debout ; il était vêtu d'une robe aux plis profonds et réguliers, échancrée sur le devant depuis la ceinture, jusqu'aux pieds ; sur cette robe figurait un scapulaire (pièce du costume monastique, constituée par un capuchon et deux pans d'étoffe rectangulaires qui couvraient les épaules puis retombaient sur le dos et sur la poitrine qu'elle couvrait jusqu'aux pieds) : il s'agissait donc d'un ecclésiastique régulier
   - le haut du corps (acéphale) d'un personnage qui se tenait debout et qui était vêtu d'une chasuble galonnée (là encore, il s'agit d'un vêtement liturgique ; celui-là avait la forme d'un manteau sans manche que le prêtre portait pour célébrer la messe) ; de part et d'autre de son cou, des cordons à stries verticales retombaient, deux par deux, sur les épaules et la poitrine du personnage. Il s'agissait peut-être de fanons de tiare ou de mitre ou des mèches de cheveux
   - la tête en ronde-bosse d'un homme moustachu et barbu, malheureusement volée en 1967
   - un morceau d'auréole radiée
   - le fragment de l'aile d'un ange
   - la tête en ronde bosse d'un personnage dont le visage était imberbe et ovale ; les mèches de ses cheveux, verticales et très régulières, se terminaient en boucle, l'absence de tonsure excluant a priori le fait que ce visage soit celui d'un moine.

Photo : L. Vermot-Gauchy.

Fig. 5 : la galerie, vue depuis le nord ; au fond, l'église Sainte-Marie.

La galerie (n° 2 du plan général du site)

Accolée perpendiculairement au mur nord de l'église, cette galerie d'orientation nord-sud (ce qui est une disposition relativement rare) mesure 26 m de long sur 3,80 m de large. Attribuable essentiellement à la seconde moitié du XIIe siècle[18], elle a été remaniée en même temps que le chevet de Sainte-Marie mais est ruinée au moins depuis le XVIIIe siècle. Ce sont donc les parties basses, taillées dans le rocher, qui constituent la majorité de ce que l'on peut admirer aujourd'hui de cette galerie.

Pourtant, éclairée par trois baies de petites dimensions ménagées dans le mur est (le mur ouest étant creusé dans la roche et accolé à la falaise), la galerie était autrefois mi-rupestre mi-bâtie. Ainsi, comme en témoignent quelques vestiges, une partie de ses murs latéraux étaient-ils construits en pierres de taille, de belle facture, assisées à joints fins, qui s'appuyaient sur un rocher taillé en pans verticaux et horizontaux. Le long de ces murs, courent des banquettes rupestres qui recevaient notamment, tout les 1,75 m environ, des colonnes trapues (1,20 m de haut sur 0,32 m de diamètre) à chapiteaux corinthiens qui divisaient la galerie en dix petites travées. Ces colonnes en calcaire local ont été sculptées, pour certaines, entre le XIe siècle et le début du XIIe siècle et, pour d'autres, entre le cœur du XIIe siècle et le XIIIe siècle. Leur facture témoigne d'un travail de grande qualité et donc d'une certaine richesse du prieuré au moment de leur réalisation, ce qui est confirmé par les textes. Seules trois d'entre elles, les plus proches de l'église Sainte-Marie, ont été retrouvées *in situ* mais elles ont, depuis, été ôtées du site pour éviter leur vol. Quelle était la fonction exacte de ces colonnes ? Avaient-elles un rôle purement décoratif ou recevaient-elles le couvrement de cette structure ? Cela reste à déterminer de même que le mode de couvrement de la galerie, même si l'ensemble de trous de poutre visibles sur le mur ouest pourrait appartenir à un dispositif de soutien d'un plancher, ce qui impliquerait l'existence d'un deuxième étage.

Cette galerie a été qualifiée de « funéraire » en raison des tombes rupestres anthropomorphes qu'elle abrite. En effet, la banquette qui court le long du mur oriental est creusée de tombes tandis que la dernière marche de l'escalier provenant de Sainte-Marie était constituée par le couvercle d'une inhumation. Cependant, étant donné le petit nombre de tombes, il faudrait voir dans cette galerie un espace de vie et de communication au sein du monastère, servant peut-être de cloître aux moines de Carluc, plutôt qu'une zone réellement funéraire. De fait, en plus de l'église Sainte-Marie, cette galerie dessert de nombreux espaces. Les quatre portes que l'on peut observer dans le mur est, par exemple, donnaient vraisemblablement sur des **bâtiments claustraux,** parmi lesquels figure peut-être le réfectoire ou le dortoir des moines, évoqué par un auteur[19] au début du XVIIIe siècle.

18. Plusieurs éléments semblent indiquer que la galerie a connu un état antérieur à celui du XIIe siècle. Des spécialistes de la taille de la pierre pourraient sans doute apporter des précisions.

19. Barruol & Peyron, op. cit., p. 12.

La présence d'une telle construction (n° 2' du plan général) est confirmée par un mur d'orientation est-ouest, érigé perpendiculairement au mur est de la galerie et qui, dégagé lors des fouilles de 1960-1961, affleure toujours en surface. Construit à la fin du XIIe siècle ou au début du XIIIe siècle entre la troisième et la quatrième porte (en partant de l'église Sainte-Marie), ce mur, et donc le bâtiment auquel il renvoie, a été construit peu de temps après la réfection de la galerie et pourrait être contemporain de l'obturation de la troisième porte.

Ce bâtiment a donc été édifié dans une période de prospérité du prieuré et pourrait traduire une augmentation du nombre de moines suffisante pour justifier la réalisation de nouveaux aménagements. Et, en effet, les dimensions de ce bâtiment étaient conséquentes. Ainsi, cette construction, dont le sol a été taillé dans la roche, englobait-elle la quatrième porte de la galerie et s'étendait-elle jusqu'au départ de la pente rocheuse (n° 3' du plan général). De fait, à cet endroit, cette côte, creusée de six tombes anthropomorphes approximativement parallèles, avait été taillée en un angle droit formé par le mur est de la galerie et un pan rocheux qui lui est perpendiculaire. Cette construction aurait donc mesuré un peu moins de 7 m de long. En revanche, en l'absence de fouilles dans cette zone, il n'est pour l'instant pas possible de savoir sur quelle distance elle se prolongeait vers l'est, d'autant plus qu'elle a pu s'effondrer en partie dans le ravin. Peut-être décorée des colonnettes et petits chapiteaux (0,20 m x 0,20 m) retrouvés lors des fouilles conduites à proximité de la galerie aussi bien par Guy Barruol que par Cécile Chappuis, cette construction était voûtée[20] ce qui témoigne du soin qui lui a été apporté. Cette réalisation soignée est sans doute à mettre en relation avec la proximité de ce bâtiment d'avec la galerie, proximité qui étaye également l'hypothèse qu'il s'agirait d'un bâtiment claustral puisqu'il n'était accessible que par les personnes résidant à l'intérieur du prieuré.

En plus de cette structure, la galerie desservait au nord une cellule totalement creusée dans la roche.

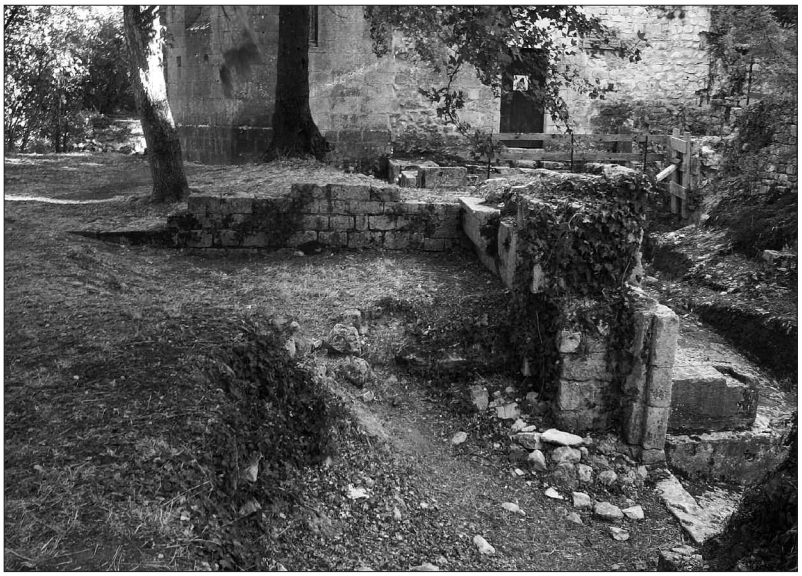

Photo : L. Vermot-Gauchy.

Fig. 6 : le bâtiment claustral : au premier plan à droite, porte communiquant avec la galerie ; au fond, mur affleurant en surface.

20. Cette hypothèse a pu être formulée par Guy Barruol en fonction des vestiges retrouvés lors du sondage qu'il a réalisé en 1966 dans la zone située au nord du mur. Voir Barruol (1966), p. 2.

Photos : L. Vernot-Gauchy.

Fig. 7 : galerie, vue depuis le sud ; au fond, entrée de la cellule rupestre.

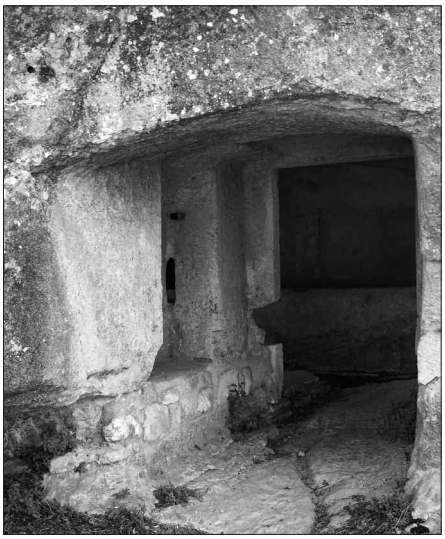

Fig. 8 : entrée de la cellule.

La cellule rupestre (n° 3 du plan général du site)

Cette cellule rupestre mesure 6 m de long pour une hauteur, depuis le niveau du dallage disparu, de 2,50 m et présente, aussi bien à l'est qu'à l'ouest, deux niveaux de banquettes rupestres. Elle est, par ailleurs, dotée de trois accès :

- un premier, au sud, de 2,86 m de large communiquait avec la galerie ; il était peut-être surmonté d'un arc segmentaire auquel les claveaux retrouvés lors des fouilles pourraient être rattachés,

- un deuxième, à l'est, totalement ménagé dans la roche, était fermé par un vantail comme en attestent la feuillure d'encastrement et les trous qui peuvent être observés de part et d'autre de l'embrasure. Cette entrée est précédée par un couloir rupestre d'environ 3 m de long au sein duquel ont été réalisés différents éléments. Le premier est une croix potencée profondément incisée dans la paroi nord. Le second, plus complexe, est un renfoncement ménagé dans la paroi sud comprenant une banquette au-dessus de laquelle ont été percées deux petites ouvertures (la plus grande mesurant 0,05 m x 0,30 m et étant surmontée d'un petit trou circulaire) permettant de voir l'intérieur de la cellule. À ces ouvertures s'ajoute, toujours dans le renfoncement, un encadrement vraisemblablement voué à recevoir une inscription,

- un troisième, au nord, communiquait, par une embrasure monumentale (1,12 m de large sur 1,90 m de haut), avec l'annexe ou entrée monumentale de la galerie qui sera décrite par la suite. Cette entrée était fermée par un vantail comme en attestent la feuillure d'encastrement et les trous du dispositif de maintien que l'on peut toujours observer.

Cette cellule est d'une réalisation soignée. En effet, la taille y est de qualité, en particulier sur les parois latérales ouest et est sur lesquelles le layage est régulier et discret. Le voûtement est, lui, en arc segmentaire de même que l'entrée sud qui communiquait avec la galerie.

Cette structure a été qualifiée d'« hypogée » car elle abrite quatre sépultures anthropomorphes creusées dans le rocher, dont trois sont pourvues d'une feuillure servant à encastrer la dalle qui les fermait. La première a été taillée dans la banquette supérieure est. Deux autres, dont l'une est surmontée d'une petite demi-coupole ménagée dans la roche, ont été réalisées dans la banquette supérieure ouest, tandis qu'une autre a été creusée au pied de ladite banquette, dans le sol rocheux même.

Le sol de cet espace et celui de la galerie qui le précède, les deux appartenant à un même ensemble, est, lui, beaucoup plus grossier. Ce manque de soin ainsi

que la présence d'aménagements rupestres (tombes et rigoles du système de drainage des eaux de ruissellement) impliquent l'existence d'un dallage, peut-être aménagé en paliers pour compenser la déclivité du sol, dont la hauteur de pose reste à déterminer[21].

La description de cette cellule indique qu'en plus du soin qui lui a été apporté, il était délicat d'y pénétrer car la plupart des accès étaient fermés par des vantaux. Elle occupait, par conséquent, une place particulière au sein du complexe monastique, ce qui est confirmé par les différents aménagements réalisés dans le couloir rupestre qui précède l'entrée est. Les deux ouvertures, notamment, permettent de voir la tombe ménagée dans la banquette est de la cellule. Or cette tombe est celle dont la taille a été la plus soignée ce qui pourrait indiquer qu'elle avait une importance particulière. Le défunt abbé ne figurant pas au sein du nécrologue de l'abbaye de Montmajour, est-ce à dire que cet espace abritait la sépulture du Bienheureux Archinric ainsi que cela a été avancé ? Peut-être. Mais, l'hypothèse de cette inhumation n'étant pas confirmée par les textes, cette cellule marquait surtout l'entrée d'un espace privilégié, car réservé exclusivement aux moines : la clôture.

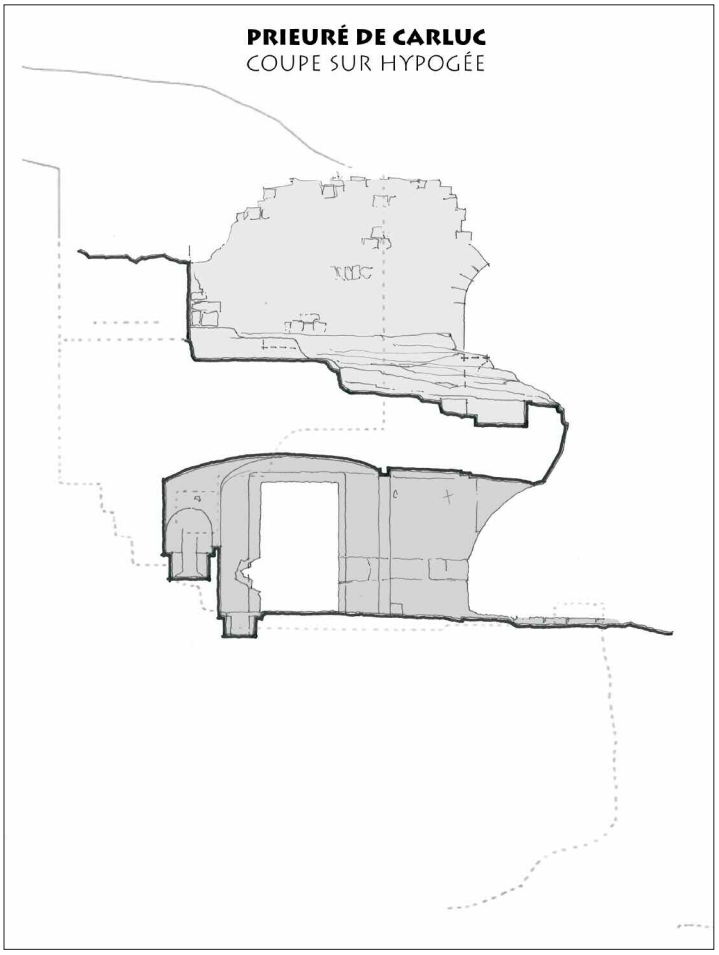

Fig. 9 : coupe de la cellule rupestre (P. Prouillac-PNRL, 2007).

Par ailleurs, cette cellule qui nous apparaît aujourd'hui comme isolée, ce qui contribue à la « sanctuariser », ne l'était pas à l'origine. Ainsi, de même que la galerie à l'est était dotée de bâtiments claustraux, la zone située à l'est du couloir rupestre de la cellule était-elle aussi aménagée. En effet, si aujourd'hui ce couloir se finit avec la falaise dans laquelle il a été taillé, des indices, toujours visibles (trous de poutre) ou mis au jour lors des fouilles (tuiles), montrent qu'autrefois se trouvaient là des aménagements construits, vraisemblablement protégés par une couverture en appentis. Cette construction aurait commencé plusieurs mètres au sud du couloir et aurait été accolée, au nord, au mur sud de l'annexe ou entrée monumentale de la galerie, qui sera décrite plus loin.

21. L'appui du dallage contre les banquettes rupestres semble exclu. En effet, ces banquettes se trouvent à 0,65 m au-dessus du sol et ne sont pas exactement au même niveau à l'est et à l'ouest. Par ailleurs, ainsi que cela a été dit précédemment, la dernière marche de l'escalier conduisant de l'église Sainte-Marie à l'intérieur de la galerie est constituée par le couvercle d'une tombe totalement creusée dans le substrat rocheux. Si le dallage se trouvait au niveau des banquettes, l'utilisation de ce couvercle comme marche aurait été impossible.

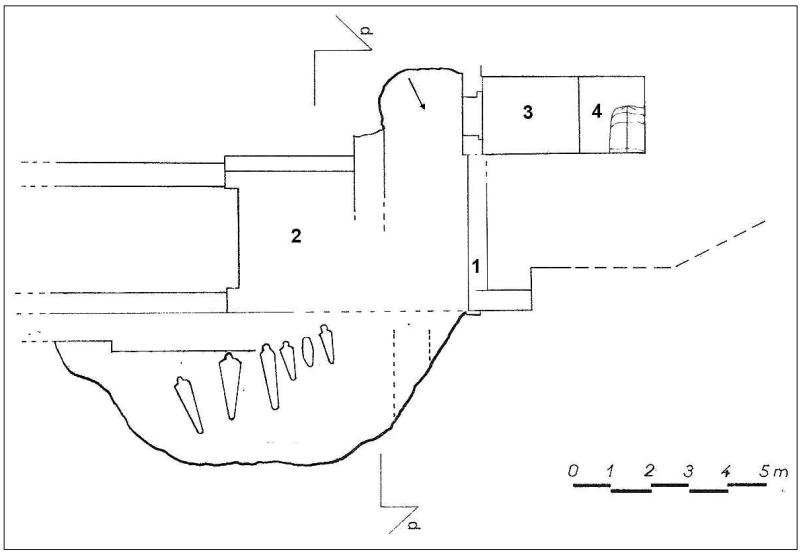

Fig. 10 : plan des aménagements du dessus de la cellule rupestre (P. Prouillac-PNRL, 2007) :

1. Mur qui, par intersection avec le mur est de la galerie, fermait la zone au nord et à l'est ;
2. Intérieur d'une pièce aménagée dont est conservé l'angle nord-ouest ;
3. Salle supérieure ;
4. Puits rupestre.

↘ Accès à cette zone depuis la terrasse supérieure.

Le dessus de la cellule rupestre : un lieu de passage

Le dessus de la cellule rupestre était également aménagé et était, en réalité, un véritable lieu de passage, fermé à l'est par l'intersection entre le mur est de la galerie et un mur d'orientation est-ouest (n° 1 de fig. 3).

De fait, cette zone, à l'origine enfouie sous 1,50 m de dépôt, a été fortement affectée par les intempéries. Néanmoins, une étude du sol rocheux croisée avec les données des fouilles de 1963 (Barruol, 1963) ainsi que l'observation de la destruction d'au moins deux tombes rupestres à cet endroit y ont révélé, dans un premier temps, la présence d'une **pièce** (n° 2 de fig. 3) dont est conservé l'angle nord-ouest. Le sol rocheux y a, en particulier, été taillé par endroits en pans horizontaux destinés à supporter les côtés d'un plancher dont l'existence rendait superflue une taille plus soignée du sol rocheux. Si tant est qu'un deuxième étage de la galerie ait existé, ce qui reste à confirmer, cette pièce pourrait en avoir été l'entrée. Ensuite, par une porte, dont le seuil rupestre et ses deux marches sont toujours visibles, cette pièce, sans doute postérieure au XIIe siècle d'après la technique de construction de ses murs, donnait sur un **couloir,** couvert ou non, fermé vers l'est par le mur est de la galerie. Ce couloir desservait la terrasse qui surplombe le site mais aussi, et dans un premier temps, une **salle** (n° 3 de fig. 3 et n° 4' du plan général) de 4,50 m sur 2 m, en partie taillée dans la roche et pourvue d'un accès dans son mur sud dont le seuil et les piédroits sont toujours observables. Couverte par une voûte en plein cintre construite dont les éléments étaient toujours visibles lors des fouilles réalisées en 1963, cette salle surmonte, vers le nord, un **puits rupestre** (n° 4 de fig. 3 et n° 4' du plan général).

Le bâtiment à plan centré (n° 4 du plan général) : annexe ou entrée monumentale de la galerie ?

Ce puits, ainsi que l'entrée nord de la cellule rupestre, débouche dans un **bâtiment à plan centré** de 4,70 m de long sur 4 m de large, mi-rupestre mi-bâti comme tous les éléments constitutifs de Carluc et extrêmement endommagé. En effet, de cet édifice ne subsistent que les parties rupestres ainsi que quelques éléments construits, tous étant de grande qualité. Cependant, malgré la ruine du bâtiment, ses limites apparaissent à travers l'étude des constructions, du sol rocheux et de la falaise. Ainsi, à l'est, se terminait-il avec la falaise, taillée en pans verticaux bien nets coïncidant parfaitement avec les prolongements des murs nord et sud. Le mur ouest du bâtiment ainsi qu'une

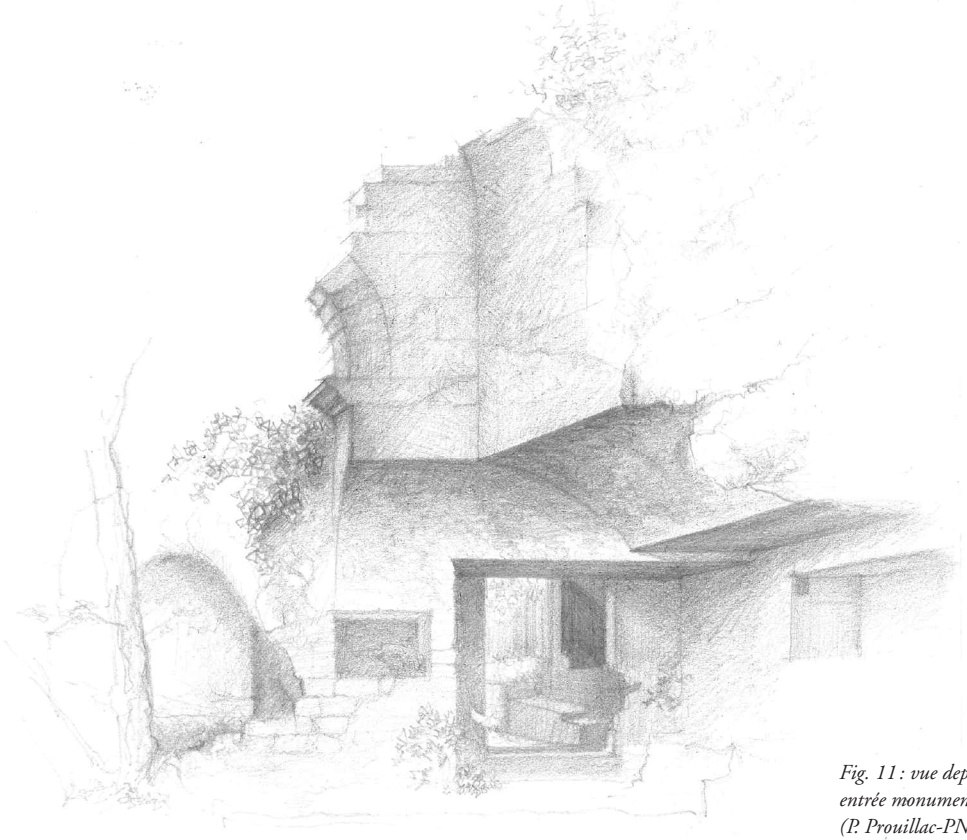

Fig. 11 : vue depuis le nord de l'annexe ou entrée monumentale de la galerie (P. Prouillac-PNRL, 2010).

partie de son mur sud sont, eux, constitués par la falaise dans laquelle, par ailleurs, plusieurs aménagements ont été creusés. En effet, on peut observer qu'à cet endroit la falaise a été taillée en voûtes en demi-berceau tiers-point et ce, avec une maîtrise exceptionnelle dont témoignent les traces d'outils quasi imperceptibles. À ce voûtement rupestre s'ajoute, outre une grande niche rectangulaire dont la fonction reste à déterminer, une entrée portant encore les traces du dispositif d'encastrement d'un vantail, ce qui prouve qu'elle était fermée. Une fois franchie, elle donne sur un escalier qui conduit à l'intérieur du puits rupestre évoqué précédemment. Par ce puits, ce bâtiment communiquait donc avec les aménagements du dessus de la cellule rupestre.

Cette étude des éléments rupestres conservés montre aussi que, de réalisation très soignée comme en témoigne la rectitude impressionnante des différents pans taillés dans la roche, cet édifice a été aménagé en deux temps[22], son agrandissement datant sans doute de la seconde moitié du XIIe siècle, période au cours de laquelle l'accès depuis ce bâtiment au puits a peut-être aussi été creusé[23].

Ensuite, parmi les éléments construits préservés figure le départ d'un arc en plein cintre, appareillé avec soin, situé au-dessus de la partie construite du mur sud de l'édifice. Il s'agit, selon Guy Barruol, des vestiges d'une baie cintrée permettant d'éclairer l'édifice depuis

22. Dominique Peyric a remarqué, la première, des différences dans la taille de la roche révélant un agrandissement de l'édifice. D'après les mesures, le bâtiment originel aurait mesuré 3,45 m de long sur 3,53 m de large. Le plan centré était donc beaucoup plus affirmé à ce moment-là.

23. Le puits lui-même a été creusé en deux temps. En effet, Jean-Louis Paillet, architecte à l'Institut de recherche sur l'architecture antique du CNRS et spécialiste de la taille de la pierre, a remarqué de nettes démarcations dans la taille du puits rupestre. Il est ainsi apparu que la partie supérieure du puits (la salle supérieure et l'intérieur du puits jusqu'à environ 1 m au-dessus de l'escalier) avait été aussi soignée que les parties rupestres du bâtiment à plan centré et avait été creusée depuis le dessus de la cellule rupestre. La partie inférieure du puits est, elle, d'une facture plus médiocre et a été creusée depuis le bâtiment à plan centré. Ce sont ces observations qui ont conduit D. Peyric à étudier plus avant ce bâtiment et lui ont permis de mettre en évidence les deux phases de construction.

le sud[24]. À cela s'ajoutent les vestiges de la voûte en arc de cloître sur plan rectangulaire qui couvrait l'édifice et qualifiée de « dôme » dans la description qu'en donne l'historien C. Bouche (1785), ce couvrement, qui s'est effondré entre 1740 et 1790[25] et répondait autrefois visuellement au clocher de l'église Sainte-Marie, culmine, à l'heure actuelle, à 6,27 m de haut : l'élévation médiévale devant être encore plus importante, on imagine aisément l'impression produite sur les populations environnantes. Cette impression était sans doute renforcée par une inscription monumentale en belles capitales romaines qui aurait orné le mur est[26] du bâtiment, vraisemblablement à l'extérieur[27].

Cette inscription surplombait alors un point d'eau. En effet, ce bâtiment est situé au-dessus d'une grotte naturelle (faisant 3 à 4 m²) dont jaillissait une source. Tarie depuis quelques années et précédée d'un bassin plus large, cette source est barrée à l'aplomb de la falaise par un mur appareillé d'époque romane et est peut-être l'élément désigné comme « fontaine dudit Carlioc » dans des actes du début du XVIIIe siècle (ABDR 2H322).

Sa présence a conduit à voir dans cet édifice l'église Saint-Jean-Baptiste de Carluc. Cependant, cette église n'est attestée que dans deux textes du XIe siècle avant de disparaître totalement des archives[28]. De plus, aucun des éléments conservés ne corrobore absolument l'utilisation de ce bâtiment comme lieu de culte. L'aménagement de la source, par exemple, prouve seulement qu'elle a été exploitée au Moyen-Âge, mais pas forcément pour un usage baptismal ; une telle utilisation était, d'ailleurs, d'autant moins nécessaire que, dès le milieu du XIe siècle, Carluc a exercé son autorité sur Saint-Geniès dans la vallée de Reillanne, église voisine dotée de fonts baptismaux.

Photo : L. Vernot-Gauchy

Fig. 12 : vue depuis l'est de l'annexe ou entrée monumentale de la galerie et de la salle polygonale ; au premier plan à gauche, entrée de la grotte dont jaillissait la source.

24. D'autres baies devaient exister, notamment à l'est- à l'ouest se trouvant la falaise et au nord une autre construction-, pour optimiser l'éclairage de l'édifice. Mais, en raison de l'état actuel du bâtiment, il n'est pas possible d'en déterminer l'aspect.

25. En 1790, le prieuré, toujours propriété de l'abbaye de Montmajour, est vendu comme Bien national. Mais d'après les descriptions qui nous sont parvenues, le site n'englobait plus, à cette date, qu'une église, considérée comme étant en bon état (l'église Sainte-Marie) et un bâtiment qualifié de « casal ». Or, si le « dôme » avait été conservé, les inspecteurs l'auraient forcement noté. Le « dôme » ayant pu être observé en 1740 par Bouche (1785), l'élévation de ce bâtiment a donc dû s'effondrer entre 1740 et 1790.

26. Au sud se trouvait au moins une baie, à l'ouest la falaise et au nord un autre bâtiment. Si cette inscription était bien placée sur cet édifice, c'était donc vraisemblablement sur son mur est. Une telle disposition permettait également de rendre cette inscription visible aux personnes extérieures au prieuré.

27. Pour plus de détails sur cette inscription, voir Barruol & Peyron, op. cit., p. 43-45.

28. Les deux textes dans lesquels cette église est attestée sont les actes de donation des églises de Sainte-Croix-à-Lauze à Carluc en 1043 (ABDR 2H318) et de Saint-Geniès de Reillanne à Carluc au milieu du XIe siècle (ABDR 2H10). Pourquoi l'église Saint-Jean-Baptiste a-t-elle ensuite disparu ? Peut-être l'une des deux autres églises attestées avec certitude présentait-elle au milieu du XIe siècle un vocable double, celui de sainte Marie ou de saint Pierre, qui l'aurait emporté par la suite sur celui de saint Jean-Baptiste ? Peut-être y avait-il trois églises à Carluc lorsque la donation de Saint-Geniès de Reillanne, incluant les fonts baptismaux de cette église, a été effectuée, et alors Saint-Jean-Baptiste se serait effacée (cette donation constituant sa dernière attestation dans les textes) face aux deux autres églises ?

Le présent bâtiment, en raison des éléments susdits, de la qualité de sa réalisation et de la présence relevée au sein du puits rupestre de dispositifs permettant la superposition de cercueils[29] (ce qui lui conférait une dimension funéraire), serait alors une **annexe ou entrée monumentale de la galerie.**

La salle polygonale (n° 5 du plan général) : une fonction à déterminer

Cet édifice à plan centré conduisait au nord dans une **salle polygonale,** de 8 m de long sur environ 5 m de profondeur, ménagée en partie dans la roche mais dont, à l'heure actuelle, très peu d'aménagements ont été conservés. Il est très délicat de déterminer la fonction et l'aspect originel de ce bâtiment car les vestiges rupestres, seuls à être préservés, sont en partie faussés par l'exploitation de cette zone comme carrière de pierres, vraisemblablement au XIXe siècle. Cette utilisation tardive est à l'origine des multiples paliers et banquettes observables dans le sol rocheux vers l'est, lesquels empêchent, en l'absence de fouilles, d'établir si cette salle se prolongeait à l'est ou pas. On peut seulement avancer qu'en observant la feuillure et les trous de poutre sur la falaise, il s'agissait d'un édifice dont la couverture rupestre se prolongeait vers l'est par un appentis, construction traditionnelle en Provence, et qu'en raison de sa position au sein du prieuré, il jouait au moins un rôle de communication.

Au nord du site : un bâtiment à fonction funéraire (n° 6 du plan général)

De fait, en plus de l'annexe ou entrée monumentale de la galerie au sud, cette salle communiquait au nord avec une construction révélée, de prime abord, par la présence d'aménagements rupestres. Ainsi, dans la falaise, outre les traces laissées par la toiture qui pourraient indiquer que la salle polygonale et ce bâtiment appartenaient à un même ensemble architectural ou, du moins, avaient la même couverture en appentis, peut-on remarquer une petite banquette réservée dans le rocher conduisant à un palier rupestre d'où part, à angle droit, un escalier constitué de quatre marches régulières[30]. Celui-là aboutit à une grotte rupestre parallélépipédique (n° 6' du plan général), grossièrement creusée par l'homme et mesurant 4,50 m de long, sur 3 m de large et 2 m de haut. À l'intérieur, plusieurs aménagements rupestres peuvent être relevés : une niche quadrangulaire dans l'angle nord-est, une niche concave dans l'angle sud-est ou encore de petites banquettes dans l'angle sud-ouest. Cette grotte a souvent été considérée comme étant la cellule d'un ermite de l'Antiquité tardive, ce qui aurait expliqué que le prieuré ait choisi de s'installer à cet endroit qui lui assurait, par son antiquité, un enviable rayonnement. Mais, si une occupation « sainte » aussi ancienne du lieu était avérée, comment expliquer qu'aucune archive de Carluc n'en fasse mention, quand on sait que nombreuses sont les abbayes qui se sont inventé un passé pour accroître leur prestige ?

Lorsque l'on réemprunte l'escalier, apparaissent, sur la face antérieure de celui-là, une niche concave, fermée à l'origine par un vantail, et, en dessous, quatre trous rectangulaires surmontant une assise romane en réemploi de 0,48 m de large. Ces vestiges ont été interprétés autrefois comme ceux d'un autel, les trous servant à l'encastrement de la table[31].

---

29. Dès 1963, Guy Barruol avait remarqué des trous de poutre et des feuillures sur les parois intérieures de cet aménagement. Ces éléments pourraient avoir servi à la superposition de cercueils, étagés et séparés par des planches en bois. Auquel cas, les deux encadrements rectangulaires taillés dans la paroi rupestre ouest de la salle supérieure ont peut-être été préparés pour recevoir des inscriptions ayant trait à cette fonction funéraire.

30. Une grande différence de niveau existe entre le palier et la première marche. Il est possible qu'elle ait été compensée à l'origine par une marche en bois à laquelle correspond, peut-être, la trace horizontale qui court sur les parois ouest et sud, entre le palier et la première marche.

31. Cet autel aurait alors été occidenté, et non pas orienté comme le prescrivent les canons. Les chercheurs appuyant l'hypothèse de l'autel expliquent cela par la présence de la grotte dont la vénération aurait conduit à cette orientation rare.

Photo : L. Vernot-Gaudy.

Fig. 13 : vue depuis l'est de la salle polygonale et du présent bâtiment.

Deux avancées rocheuses, réservées dans la falaise au sud (entre la salle polygonale et l'escalier rupestre) et au nord (entre l'extrémité nord du palier et les aménagements du nord du site), peuvent, enfin, être observées. Ces avancées, perpendiculaires à la falaise, étaient en réalité les appuis des murs, construits, sud et nord du bâtiment.

En effet, même si seuls les aménagements réalisés dans la falaise demeurent visibles, des fouilles conduites en 1969 à l'aplomb de la falaise, sous la direction de M. Dinkel, ont dégagé deux murs construits d'orientation est-ouest. Perpendiculaires à la falaise, ils délimitent une vaste fosse rectangulaire, mi-rupestre, mi-bâtie, d'au moins 10 m de long, de 5 m de large et de 2 m de profondeur[32]. Cette fosse, dont la limite est n'a pas été atteinte et au sein de laquelle des traces de caveaux auraient été relevées, était reliée aux aménagements de la surface par un escalier, sans doute en bois, dont la base a été retrouvée dans son angle nord-ouest. Nous sommes donc en présence d'un édifice à deux étages, doté d'un plancher aujourd'hui disparu mais dont la présence est confirmée par la feuillure d'encastrement que l'on peut remarquer sur l'arête supérieure de la fosse et par les trous de poutres observés lors des fouilles sur les murs sud et nord.

La grotte, l'« autel », ainsi que la fosse, dont la forme évoque celle d'une nef, ont conduit à voir dans cet édifice l'église Saint-Pierre, c'est-à-dire le plus ancien sanctuaire connu de Carluc car mentionné dès l'acte de 1011. Mais plusieurs éléments remettent cette identification en cause. Tout d'abord, d'après les données fournies par les fouilles, ce bâtiment aurait été érigé vers le XIIe siècle puis remanié entre les XIIIe et XIVe siècles : il n'a donc pas été édifié au XIe siècle, période durant laquelle cette église apparaît déjà dans les textes, mais plus vraisemblablement pendant une phase d'extension du prieuré. Ensuite, il a été somme toute assez peu soigné, par comparaison avec l'église Sainte-Marie et le bâtiment à plan centré. Comment expliquer cela s'il s'agit bien du plus ancien lieu de cul-

32. Il convient de préciser que l'étude de cette fosse est exclusivement constituée d'hypothèses qu'il n'a pas été possible de vérifier. En effet, très peu de photographies des fouilles de 1969 ont été retrouvées, et, surtout, une courte lettre de M. Dinkel et un schéma font office de rapport de fouilles pour cette partie du prieuré. Les renseignements fournis sont maigres, et la fosse étant à nouveau enfouie, aucune information n'a pu être recueillie sur le terrain.

te du prieuré ? Par ailleurs, concernant « l'autel », une étude des quatre trous d'encastrement révèle que seuls deux d'entre eux auraient réellement pu servir à l'encastrement d'une table, ce qui aurait conduit à placer celle-là dans un angle de l'édifice, chose surprenante pour un autel. Enfin, et surtout, l'église Saint-Pierre a été localisée à un autre endroit, à proximité immédiate du site, à côté de la ferme Saint-Pierre. Quoique déjà ruinée, cette église était d'ailleurs toujours observable sur le cadastre de Céreste de 1834, dans la section B, dite « de Carluec », à la parcelle 270[33]. Il semble donc que, malgré son ancienneté, l'église Saint-Pierre ait été, entre les XIe et XIIe siècles, supplantée par l'église Sainte-Marie autour de laquelle le prieuré s'est érigé. Peut-être les moines ont-ils préféré aller s'installer dans un cadre protégé plutôt qu'autour de l'église Saint-Pierre, implantée en milieu ouvert ? Quoi qu'il en soit, le présent bâtiment ne peut être Saint-Pierre. Détruit par un incendie sans doute au XVIIIe siècle[34], il s'agissait peut-être d'un édifice à fonction funéraire.

« L'habitat » rupestre (n° 7 du plan général) : un agrandissement tardif du site ?

Au nord de cet édifice se trouvent plusieurs aménagements rupestres. Les premiers à se présenter en quittant le bâtiment précédemment évoqué sont trois banquettes pourvues de petites cavités, l'une circulaire et l'autre quadrangulaire. Ces banquettes, dont la datation est incertaine, étaient sans doute englobées dans une construction dont on retrouve les traces plus au nord. En effet, à quelques mètres de là apparaissent les vestiges d'un bâtiment rupestre doté d'une cheminée accolée dont sont conservés la hotte et le foyer surélevé. La présence de cette cheminée a conduit à voir dans cette construction un habitat, mais cette fonction serait à confirmer. Quoi qu'il en soit, cet édifice, s'il est bien médiéval, pourrait correspondre à un agrandissement tardif du prieuré car la taille de la roche y est grossière. Il était, par ailleurs, couvert en un appentis qui, suivant l'inclinaison de la falaise, descendait de plus en plus fortement vers le nord, comme en témoignent les trous de poutre conservés. Cette pente formée par la falaise établissait un lien entre le niveau des aménagements du prieuré (galerie, église Sainte-Marie, bâtiments et salles divers) et la terrasse supérieure qui les surplombait.

Vers la terrasse supérieure (n° 9 du plan général) :

Cette même pente constitue un **chemin rupestre** permettant l'accès depuis le nord du prieuré à la terrasse supérieure. Ce chemin, de direction sud-ouest au départ, longeait ensuite la terrasse supérieure et permettait d'y accéder, ainsi qu'aux aménagements supérieurs de la cellule rupestre, en passant par les **remparts.** De ces fortifications, attribuables au XIIIe ou au XIVe siècle mais remaniées jusqu'à des périodes très récentes, n'ont subsisté que deux tronçons imparfaitement alignés mais appartenant, indubitablement, au même ensemble. Généralement symboles visuels de la puissance temporelle, les remparts de Carluc pourraient s'inscrire dans la vague de fortifications des habitats sous autorité monastique au XIIIe siècle ou traduire une volonté d'abriter le prieuré au XIVe siècle, époque troublée par la peste, les disettes et les conflits[35].

Pourvus de fondations en partie rupestre, ces remparts, d'orientation nord-sud, étaient sans doute percés d'une porte permettant l'accès à la terrasse supérieure. Cette dernière, qui mesurait environ 12 m de large sur 43,80 m de long, devait abriter des constructions

33. Merci à Mesdames Peyric et Boeckholt d'avoir attiré mon attention sur ce point en 2007. Depuis, des fouilles, dont les résultats sont attendus prochainement, ont été conduites à cet endroit et ont confirmé la présence d'un lieu de culte chrétien ancien et entouré d'inhumations. Celles-là pourraient constituer le cimetière dit « de Saint-Pierre », tandis que les inhumations relevées sur le site même du prieuré pourraient représenter le cimetière dit « de Carluc », tels qu'ils sont mentionnés dans des chartes distinguant deux cimetières à Carluc (ex : ABDR 2H334).

34. Des tessons de céramique des XVIIe et XVIIIe siècles ainsi qu'un important niveau d'incendie auraient, en effet, été observés lors des fouilles. Les *tegulae* retrouvées à cette occasion pourraient provenir de la toiture.

35. Ces remparts ne renvoyaient pas à un castrum puisqu'un tel élément n'est pas mentionné dans les chartes hormis dans un acte de procès (2H334) dans lequel un témoin dément formellement l'existence d'un *castrum* à Carluc. Cf. Jeannest, 2004, p. 34.

Photos : L. Vermot-Gauchy

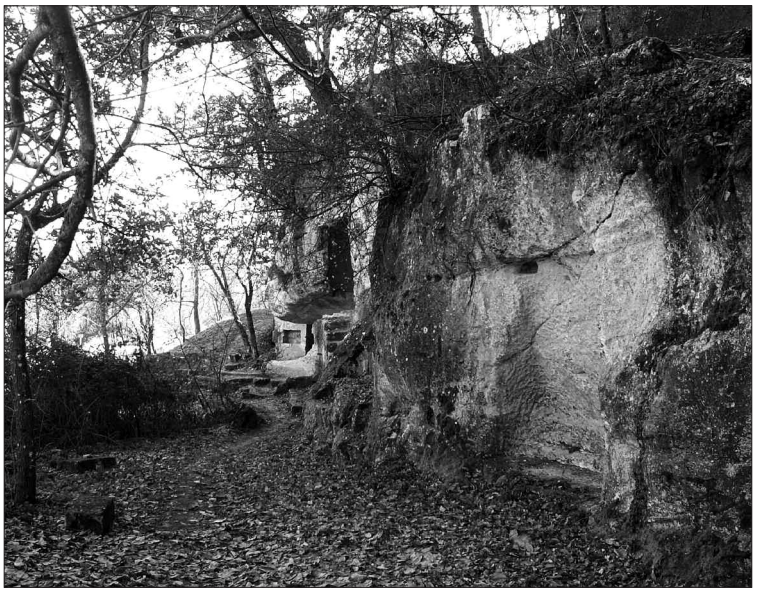

Fig. 14 : vue du site depuis le nord ; au premier plan à droite, la cheminée.

Fig. 15 : le tronçon sud du rempart vu depuis l'est ; remarquer les multiples remaniements et les traces d'arrachement.

aujourd'hui disparues. La présence de bâtiments est d'ailleurs confirmée par les traces d'arrachement visibles sur le tronçon sud du rempart et par les aménagements que l'on a pu étudier au-dessus de la cellule rupestre.

Les fortifications de Carluc servaient donc à sécuriser notamment à l'ouest et au nord la **terrasse supérieure,** celle-là étant protégée à l'est par la galerie et les constructions qui se trouvaient vraisemblablement dans le pré en contrebas et au sud par l'église Sainte-Marie. Cette terrasse était accessible également depuis l'intérieur du prieuré par une rampe érigée vers le XVIe ou le XVIIe siècle (d'après M. Simon, architecte des Bâtiments de France, *in* Chappuis, *op. cit.*) à l'ouest de la galerie. Même s'il est fort envisageable que cette rampe, reconnue sur près de 10 m de long, ait succédé à un dispositif équivalent réalisé au Moyen-Âge permettant un accès plus aisé à cette zone que le chemin rupestre, elle n'en est pas moins attribuable, dans son état actuel, à la période moderne. Cela prouve qu'à une époque où le prieuré était en grand déclin, les gens continuaient à se rendre sur le site et fréquentaient, en particulier, la terrasse supérieure. À l'époque moderne, cet espace devait donc toujours être exploité et abriter des aménagements parmi lesquels figurait peut-être le bâtiment en ruine mentionné lors de la vente de Carluc en 1790[36]. L'importance de ces aménagements aux yeux des personnes qui continuaient à les utiliser était d'ailleurs suffisante pour que les remparts qui les protégeaient aient continué à être « entretenus » à l'époque moderne.

Sur ces mots prend fin cette brève description du prieuré Saint-Pierre de Carluc, modeste hommage à ce site en cette année où il célèbre le millénaire de sa première attestation dans les textes.

36. Lors de la vente du prieuré de Carluc comme Bien national pendant la Révolution, on sait que le site regroupait une église (Sainte-Marie) et un *casal* (bâtiment en ruines), le tout représentant une superficie de 260 cannes, soit 980 m². Le terme « casal », s'il pouvait renvoyer au bâtiment claustral accolé à l'est de la galerie, pourrait aussi désigner un édifice construit contre le pan sud du rempart.

Pour conclure, il apparaît que ce prieuré rural est particulièrement illustratif de la grande ingéniosité des bâtisseurs médiévaux de Provence qui ont su tirer parti d'un cadre complexe pour produire un ensemble mi-rupestre mi-bâti d'une grande qualité. L'étude des différents monuments qui constituent le prieuré a aussi révélé que les vestiges les plus anciens relevés sur le site (abside primitive de l'église Sainte-Marie) pourraient remonter à la période de fondation du prieuré, c'est-à-dire au XIe siècle. Mais les plus nombreux sont, eux, attribuables à une période comprise entre le XIIe et le XIVe siècle, ce qui correspond à la phase d'apogée du prieuré au cours de laquelle il faisait partie des dépendances les plus riches de Montmajour. Ainsi, de nombreuses constructions, sans doute à mettre en relation avec le rattachement de Carluc à cette abbaye, ont-elles été érigées au XIIe siècle[37], tandis que d'autres édifications et une campagne d'embellissement ont été réalisées à la fin du XIIIe et au XIVe siècle. Mais, affecté par les crises du XIVe et en fort déclin dès le XVe siècle, le complexe monastique commença à s'altérer fortement, ce qui provoqua la disparition pure et simple de certains bâtiments à l'époque moderne. L'historien Achard a d'ailleurs pu dire du prieuré en 1788 : « *Ce lieu est aujourd'hui abandonné ; il n'y a plus qu'une chapelle rurale, les connoisseurs admirent les débris des anciens bâtiments* ». Pendant cette période et aux siècles suivants, le prieuré avait pourtant continué à être exploité, pour le meilleur (entretien de certains éléments dont l'église Sainte-Marie et construction de la rampe d'accès à la terrasse supérieure) mais aussi pour le pire (exploitation comme carrière de pierres et pillage). Long est donc le chemin parcouru par ce site jusqu'à cette année de célébration de son millénaire ayant généré la mise en place d'un projet de valorisation. C'est donc *a priori* sous de bons auspices que Carluc entame son deuxième millénaire !

Néanmoins beaucoup de travail reste encore à faire pour améliorer la connaissance de ce site exceptionnel. En effet, une étude des techniques de construction et, surtout, des techniques de taille permettraient, dans un premier temps, d'affiner les datations des différentes parties du prieuré, et donc de préciser sa chronologie, mais aussi de répondre à certaines des questions restées en suspend. Il serait également nécessaire, pour préciser les limites du prieuré, de compléter l'important travail de fouilles réalisé par Jean Barruol, Cécile Chappuis et surtout par Guy Barruol. De fait, certaines zones sont encore à explorer : le nord du site, tout d'abord, pourrait révéler de nouveaux aménagements mais aussi clarifier le rôle du bâtiment identifié comme étant un « habitat rupestre » ; des fouilles au niveau du champ situé en contrebas à l'est du site seraient aussi nécessaires pour mettre à jour une partie des constructions aménagées sur terrasses qui se trouvaient à cet endroit[38] ; des recherches au niveau de la terrasse supérieure permettraient, elles, de montrer quels étaient les aménagements qui s'y trouvaient et quelle a été l'utilisation faite de cette zone au Moyen-Âge et à l'époque moderne. Enfin, des fouilles conduites dans la partie non fouillée du cimetière situé au sud de l'église Sainte-Marie apporteraient des éléments précieux à l'étude de la fonction funéraire du site. En effet, cette fonction, quoique fréquente au sein des établissements religieux, est particulièrement mani-

37. On insistera, ici, sur le rôle fondamental joué par l'archéologie et l'étude architecturale du site pour appréhender ce siècle de l'histoire du prieuré de Carluc. En effet, peut-être détruits en 1703 lors d'un accident survenu à Montmajour ayant entraîné la perte d'une partie des archives de l'abbaye, les textes du XIIe siècle concernant le prieuré de Carluc ne nous sont pas parvenus, en dehors de deux confirmations pontificales des biens de Montmajour dans lesquels Carluc apparaît. Ce sont donc les vestiges observés sur le site qui nous permettent de savoir que le prieuré était riche à cette époque.

38. La présence de bâtiments sur terrasses, type d'habitat traditionnel en Provence, avait été envisagée par Guy Barruol dans son rapport de fouilles de 1967. Le creusement récent de tranchées à plusieurs dizaines de mètres en contrebas au nord-est du site a d'ailleurs mis au jour des blocs de taille, peut-être d'époque romane, et pouvant provenir de telles habitations. En outre, l'exploitation de la zone en contrebas du site est confirmée par des travaux d'étude de l'environnement naturel du prieuré, conduits à l'instigation de Dominique Peyric, qui ont révélé l'exceptionnelle diversité des plantes observables dans cette zone : des cultures devaient donc y être pratiquées. Enfin, Jeannest & Codou (2001, p. 57) pensent que Carluc a été un pôle de regroupement de l'habitat. Cela est confirmé par l'existence de « familiers » que l'on voit régulièrement apparaître dans les actes relatifs au prieuré et expliquerait pourquoi, dès le XIIIe siècle, Caruslocus était devenu un nom de famille (cf. Poppe, 1980, p. 53).

feste au sein du prieuré, de nombreuses traces d'inhumations, pour adultes et pour enfants, ayant été retrouvées aussi bien autour (cimetière au sud de l'église et au-delà, des tombes ayant été mis au jour dans des champs voisins au sud et au sud-ouest du site) qu'à l'intérieur même du site (galerie, cellule rupestre, pente rocheuse, puits rupestre, bâtiment à fonction funéraire au nord)[39]. En parallèle, l'étude des archives médiévales et modernes serait à compléter, notamment pour affiner encore la carte du temporel de Carluc et, de manière plus générale, l'histoire du prieuré. À n'en pas douter, le recoupement de toutes les informations recueillies sur le terrain et dans les textes permettrait de mieux comprendre ce site mystérieux qui est très loin de nous avoir tout dévoilé.

Affaire à suivre…

39. On peut également relever, à la suite d'Elodie Jeannest (op. cit., p. 33-34), que, dans le procès ABDR 2H334, cette zone funéraire était perçue à l'époque comme si importante que l'un des protagonistes pensait qu'il s'agissait d'un cimetière paroissial.

BIBLIOGRAPHIE

Pour mémoire, les actes relatifs à Carluc sont conservés aux Archives des Bouches-du-Rhône, centre de Marseille (voir BARATIER Edouard, 1959. *Répertoire de la série H. 2H abbaye de Montmajour,* Marseille). Quelques textes d'archives sont également conservés à la Médiathèque d'Arles et à la Bibliothèque nationale de France.

ACHARD Claude-François, 1788. *Description historique, géographique et topographique des villes, villages et hameaux de la Provence ancienne et moderne, du Comtat Venaissin, de la Principauté d'Orange,* Imprimerie Pierre Joseph Calmen, Aix-en-Provence, 2 vol.

Anonyme, 1969. « Provence rupestre : Les églises rupestres de Haute Provence par l'ermite de Lure », *in Les Alpes de Lumière,* n° 46, printemps 1969.

BARRUOL Guy, 1962 à 1971. *Comptes rendus des fouilles de Carluc des années 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1969, 1970 et 1971*, Service régional de l'archéologie, Aix-en-Provence.

BARRUOL Guy, 1977. *Provence Romane, t.2 : La Haute Provence,* Éditions du Zodiaque, La-Pierre-qui-Vire.

BARRUOL Jean, 1960, 1961. *Comptes rendus des fouilles de Carluc des années 1960 et 1961,* Service régional de l'archéologie, Aix-en-Provence.

BARRUOL Guy & PEYRON Jean-Pierre, 1980. Carluc. Un prieuré roman, un pays de randonnées au coeur de la Haute Provence, *Les Alpes de Lumière,* n° 68, 1ère éd. 1980, 2e éd. 1988.

BERTAUX J.-M., 1999. *Étude de la fresque de la partie supérieure du chœur du Prieuré de Carluc,* dactylographié, 9 novembre 1999.

BOUCHE Charles-François, 1785. *Essai sur l'histoire de Provence,* Jean Moissy Père et Fils, Marseille.

CHAPPUIS Cécile, 1995. *Rapport des fouilles réalisées à Carluc entre le 9 janvier et le 27 janvier 1995.*

COLARDELLE Michel, DEMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle & RAYNAUD Claude, 1996. Typochronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le sud-est de la Gaule, in Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre – 1er octobre 1994), 11e supplément à la *Revue archéologique du Centre de la France,* Tours, p. 270-303

EYDOUX Henri-Paul, 1978. Le prieuré de Carluc, *in* EYDOUX H.-P., *Monuments méconnus, Provence,* Librairie Académique Perrin, Paris, pp. 141-151.

JEANNEST Elodie, 2002. *Le monachisme et son influence sur la vie sociale dans la vallée de Reillanne au XIe,* Mémoire de maîtrise sous la direction de Barthélémy D., Paris Sorbonne IV, juin 2002.

JEANNEST Elodie, 2004. *Le cartulaire de Pierre du Lac ou la vie économique et sociale du Prieuré de Carluc au début du XIVe siècle,* Mémoire de DEA, sous la direction de Barthélémy D. & L'Hermite-Leclercq P., Paris Sorbonne IV, juin 2004.

JEANNEST Elodie & CODOU Yann, 2001. XIe – XIIIe siècles : la naissance des villages, *in* Le Pays d'Apt. Villes et villages. Histoires, société et économie du Moyen-Âge à nos jours, ouvrage collectif, recueils de conférences données en l'an 2000, *Archipal,* juillet 2001, hors-série.

MAGNANI SOARES-CHRISTEN Eliana, 1999. *Monastères et aristocratie en Provence, milieu Xe -début XIIe siècle,* Münster, 632 p., cartes.

POPPE Danuta, 1980. *Économie et société d'un bourg provençal : Reillanne en Haute Provence,* Zaklad Narodowy im Ossolinskich, 265 p.

VERMOT-GAUCHY Laudine, 2007. *Le prieuré Saint-Pierre de Carluc, organisation monumentale et administration d'un relais de l'Abbaye de Montmajour en Haute Provence, du XIe siècle au XVe siècle,* mémoire de Master 2, sous la direction de Caby C. & Codou Y., UNSA, juin 2007.

VERMOT-GAUCHY Laudine, 2008. Le prieuré Saint-Pierre de Carluc, un exemple de l'architecture rupestre religieuse dans la Haute Provence médiévale, *in Subterranea,* n° 145, mars 2008.